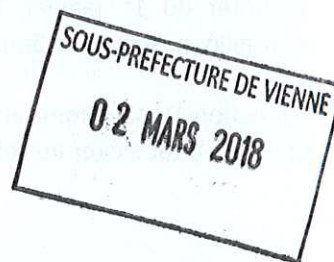


CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 février 2018



Date de la convocation : 20/02/2018

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président,
M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Claude BOSIO,
M. Christophe BOUVIER, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, Mme Michèle CEDRIN,
M. Christophe CHARLES, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET, Mme Annie DUTRON, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN, Mme Martine FAÏTA, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, M. Christian JANIN, Mme Christiane JURY, M. Sylvain LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Guy MARTINET, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, Mme Hermine PRIVAS, M. Thierry QUINTARD, Mme Maryline SILVESTRE, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES, Mme Blandine VIDOR.

Absents suppléés : Mme Annick GUICHARD représentée par son suppléant M. Michel CHARMET, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT représentée par son suppléant M. Alain GERBAUD, M. Bernard LOUIS représenté par son suppléant Mme Virginie COUCHOUD, M. André MASSE représenté par son suppléant M. Jean FOURDAN.

Ont donné pouvoir : Mme Marie-Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD à M. Manuel BELMONTE, M. Max KECHICHIAN à M. Marielle MOREL, M. Isidore POLO à M. Christian JANIN, M. Jacques THOIZET à Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN.

Absent : M. Adrien RUBAGOTTI.

Secrétaire de séance : M. Bernard LINAGE.

OBJET : **ADMINISTRATION GENERALE** : Désignation des représentants de Vienne Condrieu Agglomération à la Sous-Commission Départementale d'Accessibilité de l'Isère

Rapporteur : Thierry KOVACS

NOTE DE SYNTHÈSE

Le 4 janvier 2018, Vienne Condrieu Agglomération a installé son nouveau conseil communautaire ainsi que son Président, Vice-présidents et autres membres du bureau.

La nouvelle Agglomération doit également délibérer pour désigner ses représentants dans les structures extérieures dont elle est membre.

La Sous-Commission Départementale d'Accessibilité est chargée d'émettre un avis sur les projets de création ou de modification d'établissements recevant du public, sur les demandes de validation des agendas d'accessibilité programmée et sur des demandes de dérogation notamment en matière de voirie, espaces publics.

Par courriers du 12 mai et du 22 juin 2017, la Direction Départementale des Territoires de l'Isère a proposé à ViennAgglo de siéger au sein de la Sous-Commission Départementale d'Accessibilité, dans le cadre du renouvellement des membres de cette commission.

A compter du 1^{er} janvier 2018, Vienne Condrieu Agglomération intervient en lieu et place de ViennAgglo au sein de la Sous-Commission Départementale d'Accessibilité de l'Isère.

La Direction Départementale des Territoires souhaite que l'Agglomération désigne 1 titulaire et 2 suppléants pour siéger au sein de cette Sous-Commission Départementale.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le décret n°95-260 modifié du 8 mars 1995 relatif à la CCDSA,

VU l'arrêté préfectoral n°2010-00702 du 20 mai 2010 portant modification de la CCDSA de l'Isère,

VU l'arrêté préfectoral n°2010-04215 du 18 juin 2010 relatif à la désignation des membres non-fonctionnaires de la sous-commission départementale d'accessibilité,

VU l'arrêté préfectoral n°2013-0650011 du 7 mars 2013 portant modification de la liste des membres de la CCDSA et de la sous-commission départementale d'accessibilité,

VU l'arrêté interpréfectoral n°38-2017-11-17-007 (Isère) et n°69-2017-11-17-001 (Rhône) du 17 novembre 2017 approuvant la fusion au 1^{er} janvier 2018 de ViennAgglo et de la Communauté de Communes de la Région de Condrieu avec intégration de la commune de Meyssiez,

VU la délibération n°18-01 du 04 janvier 2018 portant installation du conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération,

VU l'avis du Bureau Communautaire de ce jour,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A LA MAJORITE (5 abstentions)** :

DECIDE de participer à la Sous-Commission Départementale d'Accessibilité de l'Isère.

DESIGNE les représentants de Vienne Condrieu Agglomération au sein de la Sous-Commission Départementale d'Accessibilité comme suit :

| Membre titulaires | Membres suppléants |
|-------------------|---------------------------|
| Thierry QUINTARD | Lucette GIRARDON-TOURNIER |
| | Alain CLERC |

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 27 février 2018

Le Président certifie que la présente délibération
et a été publiée le - 2 MARS 2018



Pour extrait certifié conforme
Le Président,

Thierry KOVACS